



Demande d'inscription pour particulier

A remplir et à nous retourner à l'adresse :
PEXLOG
145 route de Salernes
83510 LORGUES
Mail : vbernier@pexlog.net

Formation

Intitulé :

Dates : Lieu :

Participant

Nom : Prénom :

Activité prof. :

E-mail :

Téléphone :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Adresse :
.....
.....

Coût

Coût Total de la formation : **€ TTC**

Toute inscription à une de nos formations est soumise aux conditions générales ci-jointes.



Conditions générales

A nous retourner à :

PEXLOG

145 route de Salernes

83510 LORGUES

Modalités d'inscription

- Adressez-nous la demande d'inscription par e-mail ou par courrier.
- Dès réception de votre inscription, nous vous adressons un contrat de formation en 2 exemplaires. Un exemplaire dûment signé doit nous être retourné par courrier **accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la formation.**
- Votre inscription est validée à réception de votre contrat signé et du chèque d'acompte. Nous vous adressons une confirmation par e-mail comprenant tous les renseignements pratiques :
 - lieu exact du déroulement de la formation avec plan d'accès
 - les horaires de la formation
 - un questionnaire à nous renvoyer
- A l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture vous sont remises.

Conditions d'annulation

- Toute formation commencée est due en totalité.
- Dans le cas d'un désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, un montant équivalent à 30 % du coût de la formation reste acquis à l'organisme de formation. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou mail).
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler une formation pour des raisons d'effectif et s'engagent à rembourser les acomptes versés.

Règlement

- Les prix des formations pour les particuliers sont indiqués TTC et ne comprennent pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration (les déjeuners sont libres mais ils sont pris le plus souvent en commun).
- Un chèque d'acompte de 30 % du coût de la formation, à l'ordre de PEXLOG CONSULTING, doit être joint au contrat signé par le participant (ce chèque est encaissé 15 jours avant le début de la formation).
- Le solde doit nous parvenir avant le début de la formation.